

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

| CAHORS | | | | | ARRIVÉES A | | | | | CAHORS | | MONTAUBAN | | | TOULOUSE |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|----------|
| ARRIVÉES | DÉPARTS | LIBOS | VILLENEUVE | AGEN | BERGERAC | BORDEAUX | PÉRIGUEUX | PARIS | Arrivées | Dép. p ^r Montaub. | Arrivées | Dép. p ^r Cahors | Dép. p ^r Toulouse | (Arrivée). | |
| 10 ^h 25 ^m matin. | 6 ^h 35 ^m matin. | 8 ^h 12 ^m m. | 9 ^h 22 ^m m. | 9 ^h 40 ^m m. | Midi 18 ^m | 3 ^h 51 ^m s. | Midi 36 ^m | 11 ^h 46 ^m s. | 9 ^h 51 ^m m. | 5 ^h 5 ^m m. | 7 ^h 1 ^m m. | 7 ^h 25 ^m m. | 7 ^h 56 ^m m. | 9 ^h 21 ^m mat. | |
| 5 1 soir. | Midi 55 | 2 37 s. | 3 52 s. | 4 18 s. | 5 17 s. | 8 10 — | 5 47 s. | 4 38 m. | 12 37 s. | 11 > — | 1 > s. | 10 35 — | 1 ^h 15 ^m s. | 2 ^h 45 ^m soir. | |
| 10 47 — | 5 50 soir. | 7 40 — | 9 47 — | 10 15 — | • | 4 39 m. | 11 30 — | 2 49 s. | 6 48 — | 5 25 s. | 7 45 — | 4 40 s. | 8 30 — | 9 50 — | |

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 21 Mai.

SÉNAT

Séance du 19 mai.

Le scrutin de liste.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition modifiant la loi électorale.

M. Marcel Barthe. — Je crois, en venant combattre le scrutin de liste, faire un acte utile à la République et au pays. En 1848, le scrutin de liste donna une assemblée constituante composée en majorité de républicains; en 1849, il donna l'assemblée législative; en 1871, l'assemblée nationale, toutes deux composées d'adversaires de la République.

Ces résultats tiennent à l'impressionnabilité du pays : Si les élections avaient eu lieu au moment de la chute du cabinet Ferry, elles auraient amené la destruction des institutions républicaines. (Réclamations à gauche).

Le scrutin d'arrondissement est le scrutin libéral par excellence. Le scrutin de liste tend à centraliser dans un petit nombre de mains la force gouvernementale du pays : il peut conduire à la dictature d'un homme ou d'une coterie.

Le Sénat doit donc le repousser.

M. Bardoux. — Le scrutin de liste sera l'un des meilleurs moyens pour permettre de constituer l'esprit de gouvernement; c'est le remède le plus efficace pour les incertitudes de la situation actuelle, il élargira l'horizon politique; c'est pourquoi j'espère que le Sénat votera le système du scrutin de liste. (Très bien !)

M. Giraud (du Cher). — Je suis partisan du scrutin nominal : je regrette que le parti républicain fasse une centralisation outrée. Je proteste contre le scrutin de liste que je ne voterai jamais.

La discussion générale est close.

L'article 1^{er} qui consacre le principe du scrutin de liste est adopté.

L'article 2 est ainsi conçu : Chaque département élit le nombre de députés qui lui est attribué par le tableau annexé à la présente loi, à raison d'un député par 70,000 habitants, les étrangers non compris. Il est tenu compte de toute fraction supérieure à 20,000. Chaque département élit au moins trois députés. Il est attribué un député au territoire de

Belfort, six à l'Algérie, dix aux colonies, conformément aux indications du tableau qui ne pourra être modifié que par la loi.

M. Lalanne défend un amendement portant que les députés seront élus proportionnellement au chiffre des électeurs inscrits sur un nombre total de députés fixé normalement à 540.

M. Bozérian, rapporteur. — Cet amendement a été repoussé par la commission; celle-ci aurait désiré pouvoir voter le texte de la Chambre comme le demandait le gouvernement. Sa conscience ne le lui a pas permis, mais elle désire au moins réduire au minimum les sujets de dissentiment.

Après une réplique de M. Lalanne, l'amendement est repoussé.

Le premier paragraphe de l'article, moins les mots « étrangers non compris », est adopté.

Sur la demande de M. Brisson, la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 mai.

Suite de la discussion du projet de loi relatif à l'armée coloniale.

M. de Mahy expose que les troupes de la marine sont insuffisantes pour des expéditions comme celle du Tonkin, mais que des troupes coloniales organisées suivant le projet ne suffiraient pas non plus.

La dépense serait supérieure de dix millions à ce qu'elle est aujourd'hui.

En temps ordinaire l'infanterie de marine est bien suffisante.

Sur beaucoup de points le projet n'est pas assez clair, notamment quant au sort réservé à l'artillerie de marine.

Le ministre de la guerre répond que le *statu quo*, dont M. de Mahy demande le maintien, ne pourrait se prolonger sans danger. Il faut à tout prix remédier à l'épuisement de notre infanterie de marine.

Après les observations de MM. Langlois, Lanjuinais et Delattre, la discussion générale est close, et par 441 voix contre 39, la Chambre vote le passage aux articles.

Les articles 1, 2, 3 et 4 sont adoptés.

L'article 5, ainsi conçu : « Les troupes actuellement de la marine passent au département de la

guerre », est voté par 374 voix contre 140.

L'amendement de M. Roche, qui forme le second paragraphe de cet article et qui est ainsi rédigé : « Elles conservent leur nom et continuent de former les troupes coloniales » est également adopté, et l'on renvoie à jeudi la suite de la discussion.

Informations

Victor Hugo. — L'état du grand poète est toujours fort inquiétant.

Le malade a toute sa lucidité.

Ce matin, il disait aux siens : « C'est bien long, la mort; c'est trop long. »

Pendant la nuit, Victor Hugo a murmuré à plusieurs reprises ce vers pieusement recueilli par tous ceux qui l'assistaient :

« C'est ici le combat du jour et de la nuit ! »

A deux heures, Victor Hugo s'est levé sur son lit en disant : « Debout, debout, je veux mourir debout. »

Il a eu deux syncopes dans l'intervalle de quelques heures, depuis il s'est fort abattu.

Il a déclaré avoir assuré l'avenir de ses deux petits-enfants, Georges et Jeanne Hugo, par un testament fait depuis longtemps.

Paris, 21 mai soir.

Ce matin, l'état était le même. Les médecins ne conservent aucun espoir. Le malade passe, de trois en trois heures, par des alternatives de liberté d'esprit et de dépression morale complètes.

Aujourd'hui, vers midi et demi, le docteur Allix a fait à Victor Hugo une piqûre de morphine. Puis, immédiatement après, il lui a fait prendre une cuillerée de vin de Malaga avec noix vomique.

L'effet de ces remèdes ne s'est pas fait attendre et Victor Hugo s'est immédiatement assoupi.

ce qui possédait une forme et un cachet particuliers. Le frottement de la civilisation a rendu fruste cette médaille, dont le coin, — frappé à l'œil d'Argus de la Préfecture, — n'est plus visible que pour l'observateur. Mais à l'époque primitive, policieusement parlant, — où se déroule notre

dame, les gens de la « bande à Vidocq » conservaient encore le physique et le costume de l'emploi : Pample redingote d'un noir-roux, hermétiquement close sur un linge rare et en deuil, — le chapeau chauve, fourbu, crasseux, rabattu sur un front farouche, et le pantalon élimé effiloquant ses dents de scie sur des bottes blindées d'une crotte abondante. Ajoutez une canne plombée, pendue au poignet ou au bouton par une lanière de cuir; des pattes énormes et crochues, toujours prêtes à s'abattre et à se refermer sur l'épaule ou le bien d'autrui; puis, dans les traits, l'échine, l'allure et le maintien, quelque chose d'humilié et de révolté à la fois, — de l'inquiétude et de l'impudence, — une force et une souplesse de muscles également évidentes, et vous obtiendrez le crayon, — aussi exact qu'uniforme, — des trois premiers individus que venait d'expectorer le *char numéroté*.

Le majeure partie de l'assistance les reconnut sans doute dès l'abord; car elle se mit à les interpeller par leur nom, surnom et exploits :

— C'est la rousse !
— Les hirondelles de la rue de Jérusalem !
L'état-major de Royal-Emballer.
— Voilà Goupil, le prince de la Savate, celui qui mouche avec son pied un cuirassier de la garde !
— Voilà Manigant, dit Mouille-Farine, l'ex-valet de chambre du faux comte de Sainte-Hélène, — vous savez, Pierre Coignard, l'évadé de Toulon, que l'on a repincé en colonel, sur la place Vendôme, comme il passait une revue avec le général Despinos !
— Voilà le père Gaffré, l'ancien chauffeur, le doyen des *pégres* (voleurs) de France !... Ça va

Le budget de 1886. — M. Amagat, député républicain, dont la compétence financière s'est affirmée à plusieurs reprises, commence dans la *Ligue* une critique du budget de 1886.

Après avoir rappelé les chiffres de dépenses et de recettes qui se balancent dans le projet ministériel, il ajoute :

« Je montrerai que le compte est absolument fictif, que le chiffre de recettes ne représente pas nos recettes; que le chiffre des dépenses ne représente pas nos dépenses, et qu'en réalité, depuis 1879, il n'y a plus de budget dans notre pays, mais des écritures sans sincérité, qu'on ne semble tenir que pour masquer la vérité. »

Abandon des îles Pescadores.

On lit dans la *Gaulois* :

« Le gouvernement a tranché la question de savoir s'il devait garder ou non les îles Pescadores. Afin de n'avoir de ce chef aucun démêlé avec la Chine, le gouvernement a décidé que les îles seraient évacuées. Deux vapeurs qui se rendaient à Ma-Kung ont trouvé, à leur passage à Singanore, l'ordre de faire route sur Hai Phong, où ils débarqueront la troupe et le matériel destinés aux îles Pescadores. »

Il est bon de remarquer que l'abandon des îles Pescadores est la conséquence de l'omission de ces îles dans la convention du 4 avril.

Notre escadre. — Le cuirassé le *Turquoise* a quitté Saïgon le 12 mai avec les torpilleurs, faisant route sur les îles Pescadores.

Il n'est nullement question de faire rentrer en France les navires de guerre de l'escadre de l'amiral Courbet.

Le *statu quo* est maintenu jusqu'à la conclusion définitive de la paix. Ce n'est qu'après la signature que nos forces navales seront peu à peu réduites dans l'Extrême-Orient.

besognes; pour le moment, il accusait la vanité épanouie d'un subalterne élevé par les circonstances à une supériorité provisoire.

J'ai indiqué que les compagnons du personnage étaient armés de gourdis d'apparence et de calibre respectables. Lui n'avait à la main qu'une mince badine de baleine à pomme d'argent non contrôlée par la monnaie. Mais l'on devinait qu'il avait des menottes et des pistolets dans ses poches.

Toutes les nuances de l'arc-en-ciel se confondaient dans sa toilette : habit bleu barbeau à larges boutons de métal, col-carcan de satin orange, gilet de velours nacarat et *inexpressible* de casimir *fémur de dryade effrayé*. Sur le plastron de sa chemise, d'une fraîcheur assez incontestable, étincelait et serpentait une bijouterie exagérée de bouchons de carafe montés en épingles et de chaînes dont les méandres imitaient l'or à peu près comme Brunet ou Potier pouvaient imiter Talma. Un castor en poil de lapin et des escarpins décolletés, qui semblaient jeter un défi à la rigueur de la saison, parachevaient cette toilette, laquelle avait été, certainement, plusieurs mois prisonnière au Temple.

Du reste, ni les grands airs, ni le luxe violent de ce policier *fashionable* ne parurent imposer beaucoup à la portion du public disposée à la plaisanterie. Celle-ci, au contraire à sa vue, éclata en huées, en rires, en sifflets et en quolibets :

— Tiens ! c'est Coco Lacour !...
— Le lieutenant de Vidocq !...
— Comme il est faraud, ce matin ! On dirait qu'il s'est découpé dans une gravure du *Journal des Modes* !...
— Bonjour, Coco !... Bonjour, mon fils !... Vous êtes donc revenu de vos égarements de jeunesse, — et de Bicêtre même !...
— Peut-être croyez-vous que le policier avait honte sous cette grêle de lazzi ? Point : il se car-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LA BELLE LIMONADIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

LE MEURTRE DE LA RUE DES MAÇONS

II

APPARITION DE M. JULES.

Ne crache pas sur le jus de la treille. Sa femme, une brune piquante, à l'oreille de la cour. — Le quatrième, enfin, c'est M. Yvrier, l'officier de paix de l'arrondissement. Un *birbe* qui a débuté sous M. Lenoir. Vieux jeu, ancienne méthode, école classique. Admire Voltaire, cajole M. Delavan et regrette Lapparent, Savary et Fouché...

Le gamin piaula à l'un de ses collègues : — Ohé ! Polyte ! ôte ta casquette à la magistrature de ton pays ! On n'sait pas ce qui peut arriver. Faut se créer des relations.

Après la calèche, le fiacre déversa, à son tour, son contenu sur le trottoir : On peut affirmer hardiment que l'originalité et le pittoresque se perdent dans nos mœurs effacées.

Aujourd'hui que, la confection aidant, tout le monde est vêtu de la même façon, le type pour lequel les Parisiens du seizième siècle inventaient le sobriquet de *mouchard* a disparu comme tout

Evacuation de l'Egypte par l'Angleterre. — Le *Morning-Post* apprend que les puissances ont été informées de la résolution du gouvernement anglais d'évacuer l'Egypte dans un délai de deux ans.

En ce qui concerne la question financière, le gouvernement anglais aurait déclaré qu'il n'insisterait pas pour l'adoption de son projet, qu'il laisserait aux puissances le soin du règlement définitif de cette question et qu'il accepterait toute résolution prise par la majorité.

L'Italie en Egypte. — On télégraphie de Rome qu'un échange assez actif de dépêches a lieu en ce moment entre les gouvernements italien et français au sujet des projets de l'Italie dans la mer Rouge et dans l'Afrique occidentale. Du côté de la France, le ton de ces dépêches est devenu très raide, ce qui contraste avec les bonnes relations qui existent entre les deux puissances. On dit que le projet d'occupation de Souakim par l'Italie semble être fort peu goûté sur les bords de la Seine.

Conflit anglo-russe. — Le *Vedomoski* dit que le ministre de Russie, à Washington, a demandé à son gouvernement quelle réponse il devait faire aux nombreux Américains et Irlandais qui avaient demandé à servir sous le drapeau russe dans le cas de guerre avec l'Angleterre.

Un grand nombre d'Américains ont offert leurs services comme soldats, officiers ou médecins; d'autres comme espion, commandant de croiseurs et plongeurs de torpilles.

Plusieurs Irlandais ont offert de fournir à la Russie, à leurs frais, des bâtiments pour courses et des bateaux-torpilles. Des armateurs américains ont proposé d'armer une petite flotte de guerre avec des volontaires, et de la mettre sous le commandement d'un amiral russe.

Le gouvernement du tsar n'a pas encore répondu à toutes ces offres, dont plusieurs sont très avantageuses.

Négociations avec la Chine. — Suivant une dépêche adressée de Sanghaï au *Standard*, la Chine rejeterait trois des conditions françaises sur dix.

Mise en accusation du ministère Ferry.

Paris, 20 mai.

Après avoir entendu MM. Journault et Gomot, opposés à l'autorisation de poursuite, la 31^e commission d'initiative a repoussé, par 11 voix contre 9, la prise en considération de la mise en accusation du ministère Ferry.

Ont voté pour la prise en considération : MM. Lefèvre, Carré, Gilliot, Picard, Félix Martin, Desmon, Duvivier et Bovier-Lapierre.

Cette décision a produit une certaine émotion dans les couloirs. On croit que la Chambre se décidera à voter l'enquête.

rait, se rengorgeait et se pavanait d'importance, souriant à droite, saluant à gauche avec la mine satisfaite d'un souverain qui se délecte des ovations de ses sujets. Il fallut un regard sévère du procureur du roi pour endiguer les effusions de son enchantement intempesitif.

Ce scandale, d'ailleurs, ne se prolongea pas : sur un signe de M. Bergonde, les voitures s'éloignèrent, — et magistrats et mouchards disparurent dans le vestibule de l'hôtel Mazerolles, dont la porte se referma sur eux.

Il y eut dans la foule un mouvement et un grognement. Les figures grimacèrent de désappointement. Le gamin se fit l'interprète de la mauvaise humeur générale :

— Ah ça ! s'écria-t-il, où est Vidocq ? Je n'ai pas vu Vidocq. On réclame Vidocq. Vidocq est sur l'affiche, en vedette, comme *msieu Marty*, dans *l'Solitaire*, à l'Ambigu. Et on nous sert Coco Lacour ! Une doublure ! C'est pas juste ! Y a tromperie sur la qualité. Qu'on me rende mon argent ou je casse les banquettes !...

— Bon ! repartiit sèchement la marchande de poissons, est-ce que cadet-là se dérange pour les affaires du pauvre monde ? Ah ! s'il s'agissait d'une histoire entre le gouvernement et les bonapartistes !...

— C'est singulier, insinua notre hobereau de tout à l'heure, qui n'avait pas quitté sa place au milieu du groupe dont nous avons enregistré les commérages et les commentaires, on m'avait, pourtant, assuré que ce... Vidocq — comme vous dites — s'était constamment refusé à travailler dans la politique...
— Quelle bourde ! s'exclama l'épicier. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Vidocq broute sur tous pâtis. Savez-vous, seulement, à quelle condition il a obtenu de ne pas réintégrer le bagne, où, par l'addition de ses condamnations, il avait quelque chose comme cent sept ans à faire ? Eh bien... pour acheter sa liberté, Vidocq s'est

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

REVUE DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

La polémique aussi furibonde qu'imprudente des journaux avisés, remparts du républicanisme dans le Lot, fait la joie du *Courrier du Lot*. Lisons :

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toutes les énormes piles que s'administrent nos excellents adversaires.

C'est toujours très gai de voir ses ennemis se rosser entre eux.

Les trois luteurs sont l'*Echo du Quercy*, le *Réformateur du Lot* et le *Réveil du Lot*. Le *Républicain du Lot* ne compte pas.

Nous lisons dans l'*Echo du Quercy* :

Le *Réformateur*, dit sans sourciller : M. Rozières et M. Vival, dans l'arrondissement de Figeac, ont amené à la République une majorité imposante et vraiment dévouée ! Peut-on se moquer plus ouvertement du public.

Où donc est-elle cette majorité imposante ? n'est-il pas clair, au contraire, que la politique de MM. Rozières et Vival n'est que du tripotage électoral, que cette fameuse politique a porté la division dans le parti républicain. Désunir c'est donc fortifier, d'après le *Réformateur du Lot* ?

Mais, voyons la situation présente et comparons-la avec celle d'avant 1883 : Aux élections législatives de 1881, le parti républicain ne faisait qu'un dans l'arrondissement de Figeac ; M. Teilhard obtint 13,954 suffrages contre 3,052 donnés à M. Brun réactionnaire. Au mois d'avril 1883, M. Rozières obtint 11,000 voix environ sur 10,500 données à M. Robert Calmon ; les voix réactionnaires obtenues par M. Brun en 1881 allèrent vers M. Rozières qui les avait sollicitées par ses avances auprès des bonapartistes et par l'emploi de leurs courtiers électoraux. C'est donc 3,000 voix environ qu'il faut retrancher des 11,000 suffrages de M. Rozières si l'on veut avoir le chiffre exact des suffrages républicains, qu'il faut lui attribuer. Nous voilà en présence d'un total de 8,000 voix républicaines appartenant à notre Député, tandis que M. Calmon en comptait 10,500.

Où est le pas en avant exécuté par M. Rozières ? Où est sa majorité républicaine et imposante ? Nous ne nous posons pas pour des prophètes, mais il nous semble bien que M. Rozières fera en 1885 le pas de l'écrevisse au lieu de faire le pas en avant.

Nous lisons dans le *Réveil du Lot* :

Notre confrère a choisi un bien singulier moment pour s'apercevoir de nos divisions. Ce ne devrait pas être au moment où les partis conservateurs sont en plein désarroi ; où la réaction donne le spectacle, tout à fait comique, d'une armée où tout le monde veut commander, n'ayant que des chefs et pas de soldats, qu'il faut parler de querelles intestines.

Que l'on soit bien persuadé que ces querelles n'existent pas chez nous, parce que le motif qui pourrait le faire naître, ne s'est pas encore produit ; nous voulons même espérer qu'il ne se produira pas.

engagé à livrer à la justice trois cent soixante-cinq individus par an...

— Et trois cent soixante-six pour les années bissextiles, interrompit le gavoche.

— C'est fort ingénieux, reprit le gobe-mouche, en amassant une prise de tabac ; mais s'il se présente, d'aventure, un jour où il n'y ait ni délits ni coupables ?

— Il en invente, donc !

Le bonhomme renifla brusquement sa pincée de macouba, et, fermant sa tabatière d'un coup sec :

— Harnibieu ! je ne connais pas votre M. Vidocq, — et n'ai aucun désir de cultiver sa connaissance ; mais, si c'est un coquin, j'estime qu'il l'est encore moins que ceux qui lui ont imposé un semblable marché... D'ailleurs, quand les voleurs font la chasse aux voleurs, n'est-il pas à redouter qu'ils finissent par s'entendre !... Dans ce cas, que devient la chasse ?

— Dame ! vous m'en direz tant ! fit l'épicier interloqué. Vous avez peut-être raison. C'est la faute à la préfecture. Pourquoi n'a-t-elle jamais employé que des gredins ? Il y a tant d'honnêtes gens !

Son interlocuteur le regarda dans les yeux : — Alors, vous accepteriez la place de Vidocq ?

— Moi !... Le ciel m'en préserve !... Je soutiens que c'est un malin, voilà tout !

Le chœur confirma :

- Le malin des malins !...
- Un enfonceur numéro un !...
- Maître sur maître, maître sur tous !...
- Fort comme un Turc !...
- Barbu comme un sapeur !...
- Velu comme un ours !...
- Avec des crocs de loup dans une bouche comme une gargouille !...
- Bref, un croquemitaine, résuma le hobereau avec un sourire qui découvrit une double herse

Nos lycéens sont partis ce soir, à une heure, en promenade militaire, clairons en tête et fusil sur l'épaule, au pas accéléré.

C'était vraiment plaisir de voir ces jeunes gens à l'allure guerrière, marquant le pas et portant l'arme en vrais soldats.

Une foule sympathique faisait la haie sur les boulevards pour voir ce défilé plein d'espérances.

Trente-cinq volontaires du 7^e de ligne sont partis ce matin de Cahors, à 11 heures, à destination du Tonko.

Orphéon de Cahors. — Par suite de circonstances imprévues, le concert de l'orphéon qui était fixé à dimanche prochain, sera donné le dimanche suivant 31 du courant.

Dans sa séance du 10 mai courant, le Conseil municipal d'Albas a nommé maire, M. Frédéric de Bercegol, en remplacement de M. Guiches, révoqué.

Par décret du président de la République, M. Albert de Colomb, lieutenant au 111^e de ligne, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Dans les diverses promotions militaires que vient de signer M. le président de la République, nous remarquons le nom de M. de Poursargues notre compatriote, lieutenant colonel au 144^e qui est nommé colonel au 98^e de ligne.

Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 2 courant, M. Meschinot, conservateur des hypothèques à Gourdon, a été nommé à Cusset (Ailier).

Suivant le projet portant répartition d'un fonds de 4 millions destiné à venir en aide aux départements en 1886, une somme de 50,000 francs est accordée au département du Lot.

Le bureau télégraphique créé à Livernon sera ouvert le 25 courant à la correspondance officielle et privée.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Présidence de M. P. de Fontenilles, président.

Séance du 16 mars 1885.

Présents à la séance :

- MM.
- Paul de Fontenilles, président ;
- Rougier, secrétaire des séances ;
- Calvet, trésorier ;
- Lebœuf, d'Orsay, Pezet, Laroussilhe, Valette, Delpérier, Girma, l'abbé Boulade, l'abbé Gary, Marcenac fils, Richard, Capy, Ganserwenkel.
- M. le Président donne lecture :
- 1^o D'une lettre de M. Nadal donnant sa démission de membre correspondant ;
- 2^o D'une lettre de M. J. Favre, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Henri IV, demandant à faire partie de la Société, comme membre correspondant. MM. Larroumet et Paul de Fontenilles sont ses parrains.
- M. Malinowski, reprenant un travail de M. l'abbé Gary sur les *Gordon* auxquels appartient le fameux général du même nom, mort dernièrement à *Karthoum*, montre qu'une branche de

de dents brillantes comme l'ivoire.

Puis, chiquenaudant son jabot, pour en faire tomber deux ou trois grains de tabac égarés dans les plis, — d'un geste à la Molé qui mit en évidence une main grassouillette et soignée, dont un solitaire de prix soulignait la blancheur, — il ajouta de sa petite voix de trémolo :

— Ouais ! si le portrait est fidèle, je doute fort qu'il puisse ravigoter les dames.

La foule semblait avoir oublié complètement le drame de l'hôtel Mazerolles, la femme assassinée, les horribles détails, la descente des magistrats, le tenants et les aboutissants du crime, l'indendant Jacques Lebrun, et jusqu'au muscadin Roland ; le nom du fameux chef de la brigade de la sûreté avait fait dévoyer l'attention et les propos.

On ne parlait plus que de lui, et tout le monde en parlait à la fois.

— Figurez-vous, la *coterie*, déclarait un ouvrier charpentier, qu'une douzaine de compagnons, — quand ça serait des *dévotants*, — ne lui *ficheraient* pas sa *tovrnée*. — C'est un *zig* qui vous a des *trucs* !...

— Oui, si s'approche de vous, censément pour causer à l'amiable, et il vous plante la tête dans le creux de l'estomac, que vous en voyez toutes les chandelles du feu d'artifice de la Saint-Louis.

— Des bêtises, riposta un autre : Vidocq a dans sa poche une tabatière pleine de poivre, avec quoi il vous rend un Hercule plus aveugle qu'une clarinette du pont des Arcs !

— Toujours en bourgeron, — dans les gargottes de la Cité, — la trique sous le bras et la pipe au groin...

— Vous badinez ! C'est un gaillard qui se nourrit et se signole comme un ministre, — dinant au Cadran-Bleu ou aux Frères-Provençaux, avec des chemises de batiste, une brochette de décorations et des mouchoirs qui sentent le musc.

— Moi, intervint la Madou, je tiens du commis-

cette nombreuse et illustre famille s'établit en Pologne où elle obtint le titre de noblesse en 1658. L'un de ses descendants, *Gordon* (Jean Patrick) quittant la patrie d'adoption de ses pères pour la Russie, devint *Feld-Maréchal* et gouverneur de Moscou sous le règne de Pierre le Grand, en 1696. C'est cette même famille qui donna le comte *Gordon* (Edgard), lequel prit du service en 1812 dans l'armée française pour aller héroïquement mourir sous les murs de Smolensk. Une partie de la gloire obtenue par les *Gordon* appartient au Quercy où cette glorieuse famille a pris naissance.

M. l'abbé Boulade continue la lecture de la monographie de la Cathédrale de Cahors, par la description de la chapelle de St-Gaubert, des cloîtres et du portail nord. Il consacre un chapitre aux usages, aux rentes, aux membres de la Cathédrale avant la Révolution.

Il mentionne que l'Université de Cahors tenait tous les ans ses séances solennelles dans l'enceinte de la Cathédrale.

M. l'abbé Boulade a ensuite abordé la discussion des origines de ce monument, en exposant les raisons données par les auteurs quercynois, tels que Dominici, l'abbé de Fouilhac, Cathala-Coture. Il ressortirait de ces documents que la Cathédrale a été primitivement, dans sa partie principale couverte de coupes, un temple païen.

M. Paul de Fontenilles, président, a fait quelques observations sur divers points du travail de M. Boulade.

M. Boulade répond qu'il cite impartialement les auteurs mentionnés par lui, sans accepter la responsabilité de leurs assertions.

M. Pézet parle des phosphorites du Quercy. Il fait d'abord l'histoire des phosphates dans le Lot. « Leur découverte, dit-il, est due à M. Jean-André Poumarède, ingénieur chimiste, natif de Réalville (Tarn-et-Garonne), qui les trouva en 1856, en faisant une excursion sur les plateaux (calcaire jurassique), qui dominent la petite ville de Caylus.

En 1871, son neveu, M. Maurice Poumarède, avec le concours de M. Jaille, fabricant d'engrais à Agen, commença à les exploiter.

En 1872, de nombreuses découvertes de phosphates se font, et c'est de cette époque que datent les compagnies d'exploitation.

M. Pézet décrit rapidement la formation du globe terrestre pour indiquer plus clairement dans quels étages se trouvent les phosphates.

On en rencontre des gisements dans les terrains appartenant au jurassique moyen (oolithe inférieure et ferrugineuse et grande oolithe), et dans les terrains crétacés inférieurs et supérieurs. Dans le Lot on trouve les phosphates seulement dans le jurassique moyen.

Dans les terrains appartenant à cet étage, le phosphate se montre quelquefois dans les filons fentes, et le plus souvent dans de grandes poches. Quand ces poches ont leur principale communication avec la surface, on trouve d'abord quelques morceaux de phosphate, souvent à l'état de rognon noyés dans l'argile, à l'état d'ossements.

Si on continue à creuser, on trouve à des profondeurs variables, mais le plus souvent à 12 ou 15 mètres des placages de phosphates sur les parements de la poche. Ces parements vont en s'épaississant et souvent on arrive à se trouver en plein phosphate. Si on ne trouve pas de placage et que les parements tendent à se rapprocher en descendant, et si en même temps la terre phosphatée est de plus en plus pauvre, la carrière est de peu de valeur.

saire qu'il est assujéti à porter à la jambe un anneau qui pèse cinq livres.

— Diantre ! constata le hobereau, voilà qui doit sauter aux yeux, s'il a, comme moi, l'habitude de sortir en culotte courte, mais le pantalon cache tout. Une mode qui nous vient de la Révolution, comme la Titus. On ne distingue plus un galant homme d'un galérien. Comme c'est commode !

— Il est notoire, prononça doctoralement le clerc d'huissier, qui avait une teinture sommaire de mythologie, qu'à l'instar des dieux de la fable, l'espion qui nous occupe revêt toutes les formes et tous les travestissements. C'est un Jupiter, un Mercure, un *protété*...

— Un *protété*, maugréa l'épicier. Les gens de chicane fourrent des *protétés* partout ! Je vous demande un peu ce qu'il y a de commun entre Vidocq et un *protété*...

Puis, se penchant vers le gobe-mouche : — Je ne sais pas si vous êtes comme moi ; mais, en dépit de ces radotages et de tous ces déguisements, je suis certain que si je me rencontrais avec Vidocq, j'éventurerais tout de suite le mouchard !...

— En vérité ?...

— Parbleu ! il ne s'agit que d'avoir du nez... Les yeux bandés, je reconnaitrais un brie d'un roquefort et un gruyère d'un marolles. Tenez, quand vous m'avez l'honneur de m'adresser la parole, j'ai deviné incontinent que j'avais affaire à une personne de qualité...

— Vous me flattez, monsieur... monsieur...

— Michon, à l'enseigne du *Pilon-d'Or*... Non, vrai foi de négociant ; à une personne de qualité, que je serais heureux et fier de compter au nombre de mes clients...

PAUL MAHALIN

(A suivre.)

Il ressort de tout cela qu'il y a des phosphates de deux provenances; les phosphates d'origine ignée ou phosphates minéraux, et les phosphates fossiles provenant d'animaux morts dans les poches, ou amenés par les eaux.

Les phosphates minéraux proviennent de sources minérales puisqu'on trouve des blocs, où les veines de phosphate presque pur, alternent avec des veines de fer presque pur également. Ces sources minérales, soit liquides, soit gazeuses, surtout ces dernières auraient phosphaté les terres qu'on trouve à la partie supérieure des carrières. Certains ossements ont aussi subi cet effet, puisqu'on les trouve considérablement enrichi en phosphate de chaux. Ceux qui n'ont pas subi cet effet sont si pauvres qu'ils ne couvrent souvent pas les frais d'exploitation.

Après avoir donné les preuves de cette dernière hypothèse, M. Pézet explique que la couleur noire des phosphates est due au manganèse, la couleur rouge au bleu au fer.

Il parle ensuite de l'usage des phosphates soit comme engrais, soit pour l'industrie dans la fabrication du sucre.

Les phosphates bas-titre peuvent être employés directement comme engrais, après avoir été triturés. Les autres plus riches sont insolubles et ont besoin d'être réduits à l'état de superphosphates par l'acide sulfurique.

On se sert aussi des phosphates haut titre pour composer un phosphate d'ammonium qui sert à clarifier les sirops de sucre.

A l'appui de ses théories, M. Pézet nous a montré une collection d'échantillons qui répondaient bien aux diverses parties de son étude.

Il termine en parlant de l'analogie qui existe entre les divers minerais qu'on trouve dans les entrailles de la terre et les phosphates. « C'est une preuve de plus, dit-il, de leur origine minérale. »

Ordre du jour pour la prochaine séance :

1° Admission de M. Rulhe, propriétaire à Saulliac;

2° Admission de M. Favre, professeur agrégé au lycée Henri IV.

Le secrétaire, ROUGIER. Le président, DE FONTENILLES.

La Caisse des retraites pour la vieillesse. — Voici la nouvelle rédaction de la commission sur la façon dont l'Etat doit subventionner la caisse des retraites.

Une dotation de dix millions (10,000,000 fr.) qui sera convertie en rentes sur l'Etat est allouée à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Les arrérages de cette dotation seront employés, sur l'avis de la commission supérieure :

1° A couvrir les insuffisances éventuelles provenant du fonctionnement de la caisse;

2° A bonifier les pensions liquidées prématurément pour cause d'incapacité absolue de travail, conformément à l'article 11, et les pensions inférieures à 360 francs; qui seront constituées par l'intermédiaire soit des sociétés de secours mutuels, soit des caisses d'épargne.

Le maximum des pensions bonifiées ne pourra pas dépasser trois cent soixante francs (360 fr.) bonification comprise.

Il est bon de rappeler que M. Sadi Carnot, la commission du budget et la commission spéciale, sont absolument d'accord pour présenter le texte qui précède.

M. Sadi Carnot se réserve de demander que la dotation de 10 millions soit prélevée sur la somme à provenir de l'aliénation des diamants de la couronne. A défaut de cette ressource, le ministre pense que la dotation pourrait être constituée au moyen de cinq annuités égales, dont la première serait inscrite au budget ordinaire de 1886.

Officiers réservistes et territoriaux. — L'autorité militaire est fréquemment consultée par des officiers de réserve ou de l'armée territoriale qui désirent paraître en uniforme dans une cérémonie publique. Pour éviter, à l'avenir, toute interprétation douteuse, le ministre de la guerre vient d'inviter les commandants de corps d'armée à se conformer strictement aux instructions suivantes :

« En dehors des convocations régulières qui leur sont adressées par l'autorité militaire, les officiers de réserve et de l'armée territoriale pourront porter leur uniforme dans les cérémonies officielles; ils pourront aussi paraître en tenue dans les réunions ayant lieu chez les fonctionnaires de l'Etat, quand ils auront été invités à titre officiel; ils pourront enfin revêtir l'uniforme pour assister au mariage ou aux obsèques d'un militaire en activité de service. Ils devront, bien entendu, être toujours en tenue régulière et s'abstenir d'assister en uniforme à toute réunion ou manifestation ayant un caractère politique. »

Bibliographie

La fausse Piste, roman de mœurs par FERNAND LAFARGUE, Editeur, Georges Robert, 19, Faubourg Saint-Denis, Paris.

L'œuvre de notre confrère Fernand Lafargue est un épisode de la vie réelle rendu saisissant par l'originale simplicité des moyens dramatiques. Le roman tout entier est traversé par un souffle de vérité qui empêche l'intérêt de s'alanguir dans la subtile analyse des caractères. L'auteur nous paraît avoir mis debout des personnages existants qu'il a étudiés avec la conscience d'un moraliste et peints avec le style d'un écrivain.

Le numéro du *Courrier Français* sur la **Charité**, vendu au profit des pauvres, qui vient d'être mis en vente, est un véritable événement parisien; composé en caractères élzéviriens de la façon la plus soignée, il restera comme une œuvre artistique absolument remarquable en son genre.

Ce numéro unique comme choix de rédacteurs célèbres et dessinateurs de talent, forme 50 pages, comprenant 45 dessins, une couverture illustrée et 4 doubles pages en couleur tirées en supplément, signées Adrien Marie, H. Pille, Willette, etc., musique nouvelle d'Olivier Métra.

La couverture, contenant le sommaire, sera d'ailleurs adressée gratis et franco sur demande faite au *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris.

Ce numéro spécial, qui devra être conservé dans toutes les familles, peut être mis entre les mains les plus innocentes.

Prix du numéro : 2 fr. 50 chez tous les marchands de journaux, libraires, gares, etc. Envoi franco contre timbres ou mandat.

de Juana en présentant une carte à celle-ci.

Juana y jeta les yeux et rougit; Franck était de retour.

Elle était seule dans sa chambre; il y avait huit jours qu'Alfred Sleaford lui avait raconté son histoire et aucune démarche n'avait encore été faite par elle.

Elle se hâta de se rendre au salon où Franck attendait; il vint à sa rencontre en lui tendant les deux mains.

— Vous ne m'attendiez plus, — lui dit-il après les premiers compliments. — Non, je le sais. Mais il m'est arrivé la chose la plus singulière. Qui croyez-vous que j'aie rencontré?

Elle m'en avait pas la moindre idée, elle le lui avait en souriant à la vue de sa physionomie rayonnante.

— Eléonore, Geoffroy, leur mère, et je suis resté chez eux depuis.

— Franck!

— Je pensais bien que vous seriez très étonnée. Vous ne pouvez être plus charmée qu'ils ne l'ont été lorsqu'ils ont découvert que je vous avais revue et que je savais où vous étiez. Ils vous cherchent, paraît-il depuis un temps infini. Vous savez qu'ils ont renoncé à tout... je parle de la fortune de M. Abbott... C'est Geoffroy qui les fait vivre avec sa profession. Ils vivent dans une pauvreté, dans une obscurité relatives, mais ils sont toujours aussi aimable qu'autrefois. Voici une lettre de Geoffroy pour vous, assez longue pour qu'on en soit jaloux. Ils comptent sur une visite immédiate.

Juana prit la lettre et en examina l'écriture nette, hardie, qu'elle connaissait si bien.

LE MONDE
avant la
CRÉATION DE L'HOMME
Tel est le titre du nouvel ouvrage de
CAMILLE FLAMMARION

S'il est une question qui ait toujours intrigué et même passionné la curiosité humaine, c'est assurément celle de l'origine du Monde, de l'origine des êtres et de l'Humanité elle-même. Il semble aujourd'hui qu'à l'ordre du génie humain tous les monstres antédiluviens aient tressailli dans leurs tombeaux et qu'ils se soient levés pour venir reconstituer eux-mêmes les scènes grandioses des âges disparus et montrer à l'Homme ses lointains ancêtres.

Ce tableau du *Monde avant la création de l'Homme*, Zimmermann avait entrepris de le tracer dans un ouvrage qui est resté célèbre, mais qui est depuis longtemps épuisé en librairie. Depuis vingt-cinq ans que cette œuvre a été écrite, la science a fait d'ailleurs des pas de géant. Aussi, les nouveaux Éditeurs de cet ouvrage ont-ils prié M. CAMILLE FLAMMARION de l'examiner avec soin et d'en donner une édition élevée au niveau des progrès de la science. Le savant Astronome, auquel ces études de cosmogonie ont toujours été familières par la parenté qu'elles offrent avec les bases mêmes de la doctrine de la Pluralité des Mondes, avait à peine commencé ce travail de révision qu'il s'est aperçu que l'œuvre déjà si belle de Zimmermann méritait d'être entièrement refondue.

Le succès de l'ouvrage était dès lors doublement assuré, et pour satisfaire à tous les désirs déjà exprimés, les Éditeurs lui ont donné la forme populaire qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme par les innombrables lecteurs de *l'Astronomie populaire* et des *Terres du Ciel*.

L'ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Il sera illustré d'environ 300 figures, représentant les paysages du monde primitif, et de nombreuses planches en couleur.

On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de dix francs envoyé aux éditeurs Marpon et Flammarion à Paris, 26, rue Racine.

Le Bon Journal, hebdomadaire, illustré à dix centimes, paraît toutes les semaines chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares. Il reproduit: *Micheline*, d'Hector Malot; *Jean Vaubaron*, de Xavier de Montépin; un grand souvenir judiciaire sur Troppmann et des nouvelles illustrées de A. Daudet, Guy de Maupassant, E. Chauvette, J. Moineaux, H. Escoffier, etc.

Le *Bon Journal* a acquis la première reproduction du nouveau roman de M. George Ohnet.

LA GRANDE MARNIÈRE

Prix de l'abonnement annuel, 8 francs par an, chez les éditeurs MARPON ET FLAMMARION, rue Racine, 26, Paris.

BOURSE. — Cours au 21 mai.

| | |
|--|----------|
| 3 0/0..... | 80 40 |
| 3 0/0 amortissable (ancien)..... | 81 80 |
| 3 0/0 id. 1884..... | 00 00 |
| 4 1/2 0/0 ancien..... | 105 45 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | 109 10 |
| <i>Dernier cours du 20 mai.</i> | |
| Actions Orléans..... | 1,327 50 |
| Actions Lyon..... | 1,247 50 |
| Obligations Orléans 3 0/0..... | 382 75 |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 309 00 |
| Obligations Lombardes (jouissance.....) | 305 00 |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 335 50 |

Pour guérir l'anémie, il faut non seulement le fer, l'un des principes du sang, mais encore des phosphates, principes de la chair, des muscles et des os. Le **Phosphate de fer de Leras** renferme sous une forme liquide ces éléments; c'est le médicament le plus recommandé contre les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang, les maux

— Comme je remercie le ciel! — dit-elle à demi-voix. — J'ai enfin réalisé le désir de mon cœur. J'ai aussi des remerciements à vous faire, Franck, d'être le porteur de ces bonnes nouvelles. Et vous avez passé tout ce temps-là avec eux?

— Ma mère était partie, — s'empressa-t-il de dire, — elle était allée à Brighton avant que je quittasse Londres. J'ai l'intention d'aller l'y chercher bientôt.

— N'y allez pas, — reprit-elle en lui posant la main sur le bras. — Accordez-moi cette faveur... n'y allez pas... ou du moins pas encore. Attendez. Parlez-moi d'eux. Eléonore est-elle jolie?

— Très jolie.

— Elle le regarda un moment.

— Et Mme Abbott?

— Aussi belle que jamais, mais moins fière, moins froide; et vous savez ce que je veux dire. Quant à Geoffroy, le cher et valet à la une mine superbe. Allez-vous y aller tout de suite, Juana. Ils vont littéralement avoir la fièvre jusqu'à ce que vous soyez avec eux.

— J'irai demain.

— Et je pourrai vous accompagner, bien entendu? Alors, il faut que j'avertisse Olga qui désire leur faire une visite. Ils me devront tous un volume de remerciements, pour leur avoir rendu tous leurs amis.

— Allez chercher votre cousine tout de suite, car j'ai envie d'aller seule chez les Abbott. Oui, je veux qu'il en soit ainsi... je le préfère. Croyez-vous que je ne puisse pas voyager seule? — dit-elle en riant et en relevant la tête. En êtes-vous encore à apprendre que je ne manque pas d'énergie et que je sais amplement me suffire à moi-même? Franck, ne di-

d'estomac, l'irrégularité et la suppression menstruelles et les pertes blanches. Il excite l'appétit, développe les jeunes filles, fortifie les enfants débiles, ne constipe pas et ne noircit pas les dents.

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UN
Jugement de séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du treize mai courant, la dame Elisabeth Julha, sans profession, domiciliée de la commune de Bagat, a été séparée de biens d'avec le sieur Etienne Boutet, son mari, propriétaire, domicilié avec elle.

Pour extrait certifié véritable.
Cahors, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE
Saisie immobilière

Adjudication fixée au **VINGT JUIN** prochain.

Par procès-verbal de M. Maurel, huissier à Montcuq, en date du dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, dûment transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, ainsi que l'exploit de dénonciation le vingt du même mois de décembre, volume 96, numéros 38 et 39.

Le sieur Louis Borredon, charpentier, habitant et domicilié de la commune de St-Pantaléon.

Lequel a constitué M^e Delbreil pour son avoué, près le tribunal civil de Cahors, y demeurant, cours de la Chartreuse, numéro 40.

A fait procéder, sur la tête et au préjudice du sieur Pierre Barrié, charpentier, habitant et domicilié de ladite commune de St-Pantaléon.

A la saisie des biens immeubles ci-dessus désignés :

Biens saisis et à vendre :

Une pièce de terre labourable située au lieu dit Le Paille, formant le numéro 7, section G du plan cadastral, de la commune de St-Pantaléon, de contenance environ trente-sept ares, soixante centiares. Cet article de terre est situé dans la commune de St-Pantaléon, canton de Montcuq, arrondissement de Cahors.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente de cet immeuble, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le cinq janvier dernier, et publié à l'audience du neuf mai suivant, et l'adjudication fixée au vingt juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

En conséquence l'adjudication desdits biens saisis sera faite le **vingt juin** prochain, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

Le tout en sus des charges.
Il est en outre déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable.
Cahors, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(59)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

— Dieu soit loué! — murmura madame Abbott.

Geoffroy, lui aussi, paraissait profondément ému.

Alors, par cette belle nuit d'été, à demi obscure, Livingstone leur raconta l'histoire de la querelle à la Maison-Rouge et de ses suites, la fuite, les angoisses, la lutte, et la victoire si rudement gagnée.

— Voulez-vous nous l'amener? — lui dit Mme Abbott, en retenant deux grosses larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Franck, — dit Geoffroy, — vous nous avez rendu ce soir un service dont je vous remercie de tout mon cœur. Vous ne le comprenez pas à présent, mais vous le comprendrez plus tard. Donne-moi de la lumière, Eléonore. Je veux écrire à Juana tout de suite; je puis être appelé d'un instant à l'autre auprès d'un malade.

Ils quittèrent alors le jardin aux doux parfums et rentrèrent.

— Un monsieur vous demande, mademoiselle Jenny, — disait le lendemain la femme de chambre

tes rien de plus à votre cousine qu'à votre mère, ne dites rien à personne avant que je vous l'aie permis.

— Mais, Juana... — allait-il commencer avec impétuosité, lorsque M. Ericson entra et l'arrêta court.

Juana lui apprit son voyage du lendemain et lui dit que M. Livingstone dînerait avec eux; ce fut ainsi que Franck perdit encore une occasion de s'expliquer avec Juana.

Il dina et passa la soirée, mais il ne vit pas Juana un moment seule.

Le lendemain, dans l'après-midi, un cab déposa Juana à la porte de la villa des Lamar.

On ne l'attendait pas si tôt et Mme Abbott était seule à la maison; elle vit la porte s'ouvrir, une grande jeune femme entra précipitamment et l'enlaça de ses bras.

— Madame Abbott!... — s'écriait en même temps une voix bien connue... — C'est moi!... Oh! la meilleure, la plus sincère, la plus chère, la plus aimable des amies... regardez-moi... dites-moi bonjour... dites-moi que vous me pardonnez... dites-moi que vous êtes contente de me revoir!... C'est... c'est... Juana... que voilà revenue!

A. FLEMING.

(A suivre).

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, ayant fait des achats très importants de Raisins secs, tels que : **Samos, Chesmès et Corinthe**, sera à même de livrer ses sortes à sa nombreuse clientèle, à des prix défiant toute concurrence.

Alcool, Colorant liquide, Essence de Vinaigre.

Chocolats Michaud-Larivière, depuis..... 1 fr. 40 le 1/2 kilog.
Id. Qualité recommandée..... 1 fr. 70 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 5 kilos.

Tous nos Chocolats sont garantis pur Cacao et Sucre.

Café grillé, bon mélange..... 2 fr. 00 le 1/2 kilog.
Id. Supérieur à celui vendu partout ailleurs. 2 fr. 40 et 2 fr. 50 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 2 kilos 1/2.

Qualité recommandée par la vente toujours croissante de ce produit.

Rayon spécial de Parfumerie et Savonnerie des premières Marques
Qui sont cotés à des prix exceptionnels.

Nota. — Afin d'éviter toute confusion, exiger les sacs et papiers portant le timbre de la Maison.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE NI DE REPRÉSENTANT

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis..... 3 fr. 50
- Des Habilllements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis..... 8 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne étoffe, façon des grands tailleurs, depuis..... 15 fr.
- Des complets en tous genres pour enfants, depuis..... 4 fr.
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
- Des Douillettes en alpaga, depuis..... 23 fr.
- Des Pantalons de différents genres, depuis..... 2 fr. 50

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour essayer avant de les terminer : néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes des Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renferme la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compta-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Eprouves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

**A VENDRE
UNE ÉTUDE D'HUISSIER**

A la résidence de Salviac.

S'adresser à Madame veuve COMBROUSE, à Salviac (Lot).

A VENDRE

1° Une batteuse avec manège presque neuve, bon marché ;
2° Une charrette de cheval neuve, facilité de paiement.
S'adresser à la Métairie-Haute St-Médard, Catus (Lot).

Bonne Occasion

A vendre une **Locomotive**, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état.

En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte.

S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

A VENDRE

UNE **MAISON DE VÊTEMENTS** POUR HOMMES ET ENFANTS

Sise au plus beau quartier de Cahors. Agencement neuf. — Situation exceptionnelle. — Position assurée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. LYON-MILLAUD, rue de Remiset, 48, à Toulouse.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénélon, 9,

vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

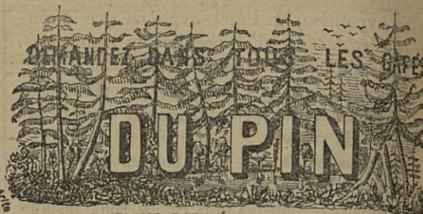
Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.



Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXP^{te} INT^l 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série